

CONSO. Armoire intelligente pour stocker l'énergie solaire : une première maison équipée dans le Vignoble

Un ingénieur de Saint-Sébastien-sur-Loire a développé une solution novatrice de stockage solaire résidentiel pour optimiser sa production d'électricité. Grâce à des panneaux photovoltaïques et une armoire clé en main qui permet d'emmagasiner l'énergie produite, les factures baissent drastiquement. Un premier habitant du Vignoble vient de se laisser séduire par ce concept d'avenir.

Les panneaux solaires ont été posés sur le toit et l'armoire branchée au réseau dans la buanderie en moins de 5 h. Cette simplicité d'installation est un des points forts vantés par le fondateur d'Ubby Energy, Hubert Marionneau, concernant son innovation de stockage de l'énergie solaire appelée « Home Storage ».

Ça, et sa facilité d'utilisation aussi. « Avec l'application mobile, les clients peuvent suivre en direct ce qu'ils produisent, ce qu'ils stockent,

ce qu'ils achètent et ce qu'ils auraient dû acheter », montre l'ingénieur sur le téléphone de son premier client du Vignoble, Bernard Guichon.

Convaincu par l'auto-consommation

En apprenant par bouche-à-oreille qu'un ingénieur de formation de Saint-Sébastien-sur-Loire venait de créer un gestionnaire d'énergie prêt-à-l'emploi, l'habitant de la Haye-Fouassière n'a pas hésité à sauter le pas. « L'auto-consommation, c'est l'avenir ! » pense-t-il. « Il ne faut pas se leurrer, on sait que l'électricité va être de plus en plus chère, d'autant plus avec la guerre en Ukraine. On parle même de possibles pénuries dans l'avenir qui provoqueraient des coupures de courant fréquentes ».

Ces problèmes de coupure, c'est d'ailleurs un autre argument avancé dans le jeune mais pourtant bien rodé discours du start-uppeur. Car son innovation réside aussi-là, démonstration à l'appui. Après avoir fait sauter le disjoncteur général de la maison, les lumières restent allumées. Et le lave-vaisselle continue de

tourner. « Évidemment, il faut avoir une consommation raisonnable dans ces cas-là, mais on peut avoir jusqu'à 20 h d'autonomie d'électricité, là où toutes les habitations environnantes seront dans le noir ».

C'est tout l'intérêt de cette armoire clé en main qui stocke le surplus d'électricité produite par les panneaux solaires pour l'utiliser quand il y a moins de lumière. Car sans batterie, la production qui n'est pas consommée directement par l'habitant repart dans le réseau, alors qu'il est obligé d'en acheter, plus cher, quand il consomme plus que ce qu'il produit au moment T. « On l'achète 20 centimes à son fournisseur alors qu'on la revend 10 ».

Combien ça coûte ?

Le calcul est en effet vite fait. Reste évidemment que même avec « Home Storage », il faut toujours acheter un peu d'électricité, surtout en hiver où la batterie se recharge moins facilement, puisqu'elle n'est alimentée que par la production des panneaux. « Cela dépend de chaque cas mais en moyenne,



Hubert Marionneau n'a pas inventé la technologie de stockage de l'électricité solaire, cela existe déjà depuis longtemps. Ce qu'il a développé, c'est une solution clé en main, facile d'installation et d'utilisation. Ce qui a convaincu Bernard Guichon, habitant de La Haye-Fouassière, qui a fait installer 10 panneaux solaires sur le toit de sa maison BBC et l'armoire « Home Storage » d'Ubby Energy.

on est à 80 % d'économie sur l'année », assure Hubert Marionneau, qui promet un retour sur investissement au bout de 10 ans.

Car il faut évidemment également prendre en compte le coup d'installation du système. « Cela va de 20 500 à 33 500 € tout compris selon le type de foyer ». C'est tout de même 1 500 euros de plus qu'il y a quelques semaines, faute à l'inflation : « Je suis obligé de répercuter la hausse des

coûts de production, mais je n'augmente pas ma marge », assure l'ingénieur de formation de 38 ans, qui a créé Ubby Energy en 2020, avant d'équiper sa première maison de son gestionnaire d'énergie en septembre 2021.

Celle de Bernard Guichon est la 5^e. Et la première en BBC (basse consommation). « On peut tout faire », assure Hubert Marionneau. « Des maisons tout électriques ou en partie au gaz, des maisons où il y a déjà des

panneaux solaires, d'autres où l'on ne part de rien... Si c'est le souhait du client, on peut même réussir à arriver à une totale autonomie ».

● Coralie GANIVET

■ Plus d'informations auprès d'Hubert Marionneau, fondateur d'Ubby Energy : 07 80 99 27 02, hubert.marionneau@ubby-energy.com. Site internet : ubby-energy.com

Offre exceptionnelle !

50%

soit **35,80 € pour 1 an**
au lieu de **71,60 €**

Profitez de notre offre numérique SPECIAL ETE et restez informé partout !

Votre journal sur tous vos écrans pendant 1 an + l'accès aux archives offert.

DÈS 6H00

RDV sur : www.lhebdodesevreetmaine.fr/abonnement avec le code promo : **WBNUMETE22**

Je m'abonne à la formule 100% numérique à 35,80 € pour 1 an

- Mon journal tous les matins dès 6h00
- Accès aux archives
- Téléchargement PDF

J'accepte de recevoir les informations du journal L'Hebdo de Sèvre-et-Maine.

Règlement par prélèvement : nous vous enverrons un mandat de prélèvement et ferons immédiatement débiter votre abonnement.

Règlement par chèque : adressez-nous votre règlement à l'adresse suivante : L'Hebdo de Sèvre-et-Maine - Publihebdos / SM - 13, Rue du Breil - 35051 Rennes Cedex 9

« Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par Publihebdos et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par email à : (pdp@sipa.ouest-france.fr) ou par courrier « Protection des Données Personnelles - SIPA Ouest-France - ZI Rennes Sud-Est - 10 rue du Breil - 35051 Rennes cedex 9 ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Offre valable jusqu'au 20 août 2022 pour tout nouvel abonnement.

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Ville : _____
 E-mail : _____
 Date de naissance : _____ Tél. : _____
 Veuillez renseigner votre adresse e-mail pour la réception de votre journal numérique.